



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

POLYGONE
Cité administrative

23 juin 2022

SOMMAIRE

La naissance du projet	4
Une logique d'écologie et de rationalisation	5
Le calendrier	7
Les chiffres clés	8
L'installation des services	9

LA NAISSANCE DU PROJET

FRANCE RELANCE

France Relance, plan de relance exceptionnel déployé par le Gouvernement pour dynamiser et transformer l'économie, prévoit 100 milliards d'euros consacrés à la transition écologique, au renforcement de la compétitivité de l'économie et à la préservation de la cohésion sociale et territoriale. 30 milliards d'euros sont notamment dédiés à la transition écologique.

Le parc immobilier de l'État représente près de 100 millions de m² et la consommation des bâtiments un quart des émissions de gaz à effet de serre en France. Dans le cadre de France Relance, le Gouvernement a souhaité que les bâtiments publics prennent part, de manière substantielle, à l'effort national de rénovation énergétique.

En Moselle, France Relance a retenu un important programme de rénovation énergétique des bâtiments publics. Ainsi, le projet d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) d'un ensemble immobilier situé à Metz afin d'y transférer plusieurs services administratifs logés en parc locatif a été sélectionné lors de la conférence nationale de l'immobilier public stratégique présidée par le Premier ministre le 14 décembre 2020.

Ce projet a bénéficié d'un montant de 53 millions d'€ TTC.

Il s'agit du second projet le plus important financé par France Relance au niveau national et le premier hors région Ile de France.

UNE SYNERGIE PROFESSIONNELLE RENFORCÉE

Situé à proximité du quartier de l'amphithéâtre et de la gare, cet ensemble immobilier d'une surface de plus de 13 500 m² permet de loger plus de 600 agents.

Il offre la possibilité de réunir en un même lieu les services administratifs chargés de mettre en œuvre les politiques publiques de l'État relevant des ministères de la transition énergétique, et de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Les agents pourront bénéficier d'un restaurant inter-administratif avec terrasse, et sera doté d'un parking pour voitures et deux roues.



UNE LOGIQUE D'ÉCOLOGIE ET DE RATIONALISATION

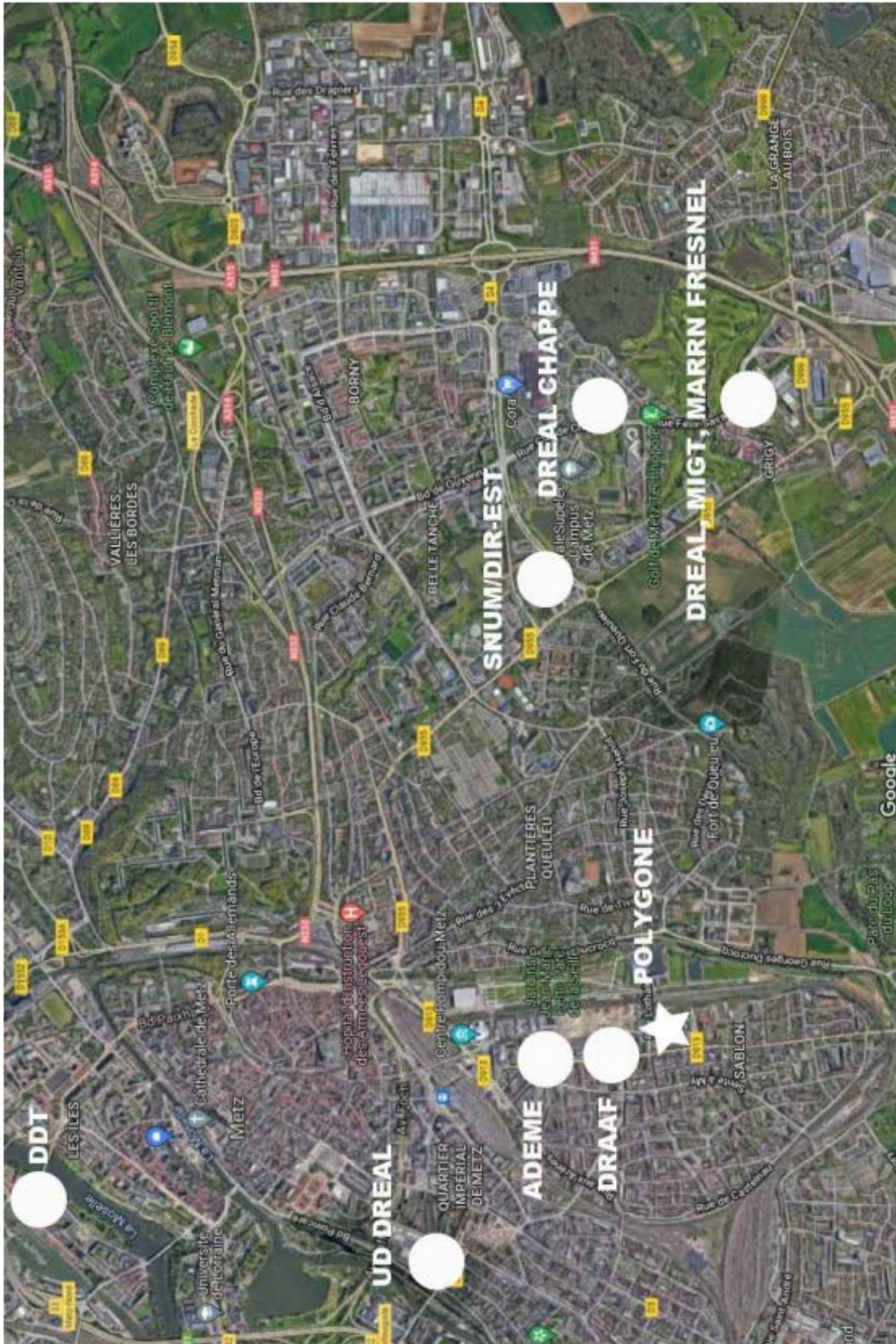
La baisse substantielle des consommations d'énergie conjuguée à de sérieuses économies de loyers conduit à un retour sur investissement de 20 ans pour cette future cité administrative résolument inscrite dans le développement durable.

Ainsi, cet ensemble d'immeubles respecte des normes environnementales : éclairage LED, parking plantés, biodiversité, surfaces perméables, toitures végétalisées, protections solaires, isolation biosourcée.

Ce projet permet :

- d'économiser le coût des loyers et des charges locatives actuelles qui s'élèvent à 2 900 000 € ;
- d'économiser par rapport au fonctionnement des bâtiments actuels 86% d'énergie et 97% d'émission de gaz à effet de serre.





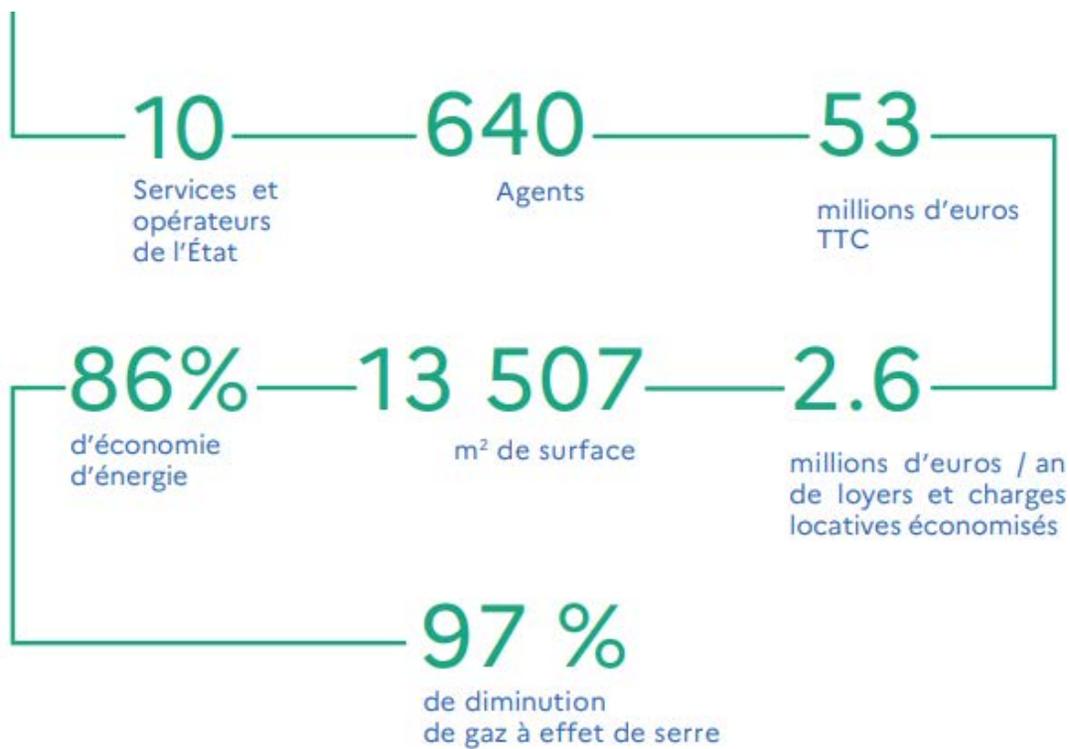
○ Implantations actuelles

☆ Polygone réunira les services des ministères de la transition énergétique et de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

LE CALENDRIER

- **29 octobre 2020** : envoi du dossier de candidature du projet Polygone à l'appel à projet pour le financement de la rénovation énergétique de l'immobilier de l'Etat dans le cadre de France Relance
- **14 décembre 2020** : sélection du projet Polygone lors de la conférence nationale de l'immobilier de l'État présidée par le Premier ministre
- **1er trimestre 2021** : démarrage de la réhabilitation du bâtiment de la phase n°1
- **8 décembre 2021** : signature de l'acte de vente par le préfet et le directeur départemental des finances publiques
- **2ème trimestre 2022** : démarrage des travaux de la phase n°2
- **Juin 2023** : livraison de la phase n°1
- **1er trimestre 2024** : livraison de la phase n°2

LES CHIFFRES CLÉS



L'INSTALLATION DES SERVICES

Dès le premier trimestre 2023, à l'issue de la phase n°1, les services suivants s'installeront à Polygone :

- la direction départementale des territoires (DDT)
- la direction interdépartementale des routes Est (DIR Est)
- le service du numérique (SNUM)
- l'unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (UD DREAL)
- la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)
- l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Au quatrième trimestre 2023, à l'issue de la phase n°2, ce sont les services suivants qui pourront intégrer à leur tour la cité administrative Polygone :

- le pôle national des transferts transfrontaliers de déchets (PNTTD)
- la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- la mission d'appui du réseau routier national (MARRN)
- la mission d'inspection générale territoriale (MIGT)



CONTACTS PRESSE

Préfecture de la Moselle
Amélia Guyot : 06 18 36 20 07
Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90
pref-communication@moselle.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*